

Mardi 20 juin 2023

Communiqué de presse

Avis de Parution, Céreq Bref 441

Le service civique favorise l'accès à l'emploi des jeunes issus de l'enseignement secondaire

Les effectifs des jeunes volontaires n'ont cessé de croître depuis la création du dispositif en 2010, passant de 29 000 volontaires en 2012 à 145 000 en 2021. Celui-ci permet aux jeunes entre 16 et 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois en étant indemnisés à hauteur de 600,94 euros mensuellement. Parmi les sortants de formation initiale en 2017, près d'un jeune sur dix a réalisé une mission de service civique au cours de ses études ou de ses trois premières années de vie active. Qu'apporte le service civique dans les trajectoires de ces jeunes volontaires ? Conduite à l'initiative de l'Agence du service civique et à partir de l'enquête Génération 2017, une étude du Céreq permet de comparer leurs parcours avec ceux des autres jeunes de la même génération.

Un engagement et une motivation différents selon le niveau de formation

- Si 22 % des jeunes ont effectué leur mission au cours de leur formation initiale, un tiers l'a commencée au cours des 6 mois qui suivent la fin de leurs études et 45 % la réalisent après.
- La situation précédant le début du service civique varie selon le niveau de formation : les plus diplômés s'engagent plus souvent après une période d'emploi ou d'études. Pour les moins diplômés, le service civique fait plus fréquemment suite à du chômage ou une autre situation (inactivité, vacances, etc.).
- Parmi les motivations citées, il s'agit surtout pour les moins diplômés d'avoir une expérience professionnelle et une source de revenus tandis que l'intérêt général est souvent mentionné par les plus diplômés.

Des jeunes volontaires moins diplômés que l'ensemble de la Génération

- Les jeunes volontaires se révèlent moins diplômés que l'ensemble de la Génération 2017. Ils sont plus nombreux à être sortis sans aucun diplôme, et seuls 34 % d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur.
- Les jeunes issus de voies de formation non ou faiblement professionnalisantes ont une propension plus importante à effectuer une mission de service civique.
- L'analyse des carrières scolaires montre qu'une « scolarité contrariée » (redoublements, diplôme non validé en fin de formation), et en particulier le fait d'avoir été contraint d'arrêter ses études, conduit plus souvent un jeune à s'engager. Le service civique vient alors jouer un rôle de remédiation ou de prolongement d'un parcours scolaire inabouti.

Une première expérience professionnelle pour beaucoup de jeunes

- Même si le service civique n'est pas juridiquement considéré comme un emploi, pour beaucoup, il constitue une étape vers l'insertion professionnelle.
- Il fait office de première expérience « professionnelle » pour 68 % des jeunes l'ayant réalisé au cours de leurs trois premières années de vie active, et représente même l'unique période assimilable à un emploi dans 18 % des cas.
- Ce résultat est renforcé pour les moins diplômés (niveau CAP ou moins), pour lesquels 30 % de ceux qui ont fait un service civique après la fin des études n'ont pas connu d'emploi sur leurs trois premières années.

Des effets positifs sur les trajectoires des sortants de l'enseignement secondaire

Les données mobilisées ici permettent de comparer les trajectoires des jeunes volontaires avec celles des autres jeunes :

- À profil égal, les sortants de l'enseignement secondaire comme du supérieur ayant effectué un service civique sont plus nombreux que les autres à reprendre des études ou une formation trois ans après la fin de leur formation initiale.
- Pour les jeunes issus de l'enseignement secondaire, le service civique, qu'il soit réalisé avant ou après la fin des études, favorise l'accès à l'emploi trois ans après la fin de celles-ci. Pour les sortants du supérieur, le nombre important de reprises d'études après le service civique peut expliquer en partie qu'ils soient moins souvent en emploi.
- Les auteures se sont également appuyées sur une méthode d'appariement de chaque jeune passé par un service civique avec un « jumeau » non engagé et lui ressemblant fortement.
 - Parmi les sortants de l'enseignement secondaire, pendant que notre population d'intérêt réalise son service civique, leurs « jumeaux » sont davantage au chômage qu'en emploi.
 - À l'inverse, parmi les diplômés du supérieur, les « jumeaux » des volontaires sont davantage en emploi qu'au chômage. Pour ces derniers, le service civique n'est pas équivalent à un emploi « classique » dans le déroulement de la carrière.

La spécificité du public des jeunes volontaires est de cumuler des caractéristiques en général associées à une insertion professionnelle difficile (diplômes peu professionnalisants, scolarité contrariée, résidence dans un DOM, etc.). Pour autant, lorsque l'on tient compte de ces caractéristiques, des effets positifs sur les parcours apparaissent : en matière d'accès à l'emploi pour les diplômés du secondaire et de reprise d'études pour l'ensemble des jeunes. En revanche, le passage par le dispositif ne semble pas influencer positivement sur les conditions d'emplois connues après trois ans de vie active, peut être en lien avec des projets professionnels spécifiques en termes de métiers et de secteurs visés.

Jeunes en service civique : des parcours comme les autres ?

Dominique MAILLARD et Alexie ROBERT

Céreq Bref n° 441, 2023, 4p.

Les dernières publications du Céreq :

Céreq Bref

Céreq Bref 440 – [Les mondes pluriels de la formation des demandeurs d'emploi](#)

Céreq Bref 438/439 - [Comment les entreprises ont-elles formé en 2020 ?](#)

Céreq Bref 437 - [« Apprendre au travail », une autre voie vers la qualification](#)

Céreq Études

▪ Céreq Études 42 - [Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017](#)

▪ Céreq Études 41 - [Après l'enseignement supérieur... des parcours professionnels marqués par la crise sanitaire](#)

Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)

Les podcasts du Céreq sont aussi disponibles sur :



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux
www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER
pierre.hallier@cereq.fr
+33 (0)4 91 13 28 48